

La collecte sélective des ordures ménagères

Un guide de tri est à votre disposition à la mairie, n'hésitez pas à le demander.

Les consignes de tri :

- Mettre vos ordures ménagères dans des **conteneurs fermés**
- Sortir vos conteneurs à partir de 20h la veille du jour de ramassage

dans les bacs à couvercles jaunes, il faut jeter :

- tous les emballages en acier et en aluminium : canettes, boîtes de conserve,
- tous les emballages en papier / carton : boîtes de biscuits, emballages de céréales...
- pour les emballages plastiques : seuls les bouteilles et flacons : soda, shampoing, lessive..., on ne recycle pas les pots de yaourt, les blisters...
- tous les Journaux, magazines, prospectus
- Ni sac en plastique, ni bouteille d'huile dans le bac à couvercle jaune

dans les bacs bordeaux, il faut jeter :

- Tous les autres déchets et ordures ménagers

dans les bacs à couvercles verts, il faut jeter :

- tous les emballages en verre : bouteilles, bocaux...

Attention ne pas jeter :

- les gravats, décombres et débris de toute nature provenant de travaux, ainsi que les débarras des caves ou greniers en cas de déménagement (pots de peinture, solvants),
- tous objets ou produits infectés, contaminés, inflammables ou dangereux,
- les objets encombrants qui font l'objet de collectes particulières

Une déchèterie mobile est à votre disposition sur le parking de la gare de Garches / Marnes-la Coquette les 1er

et 3ème samedis de chaque mois, de 13h à 18h (17h l'hiver)

→ Vous pouvez y déposer vos gravois de bricolage, les déchets verts, les encombrants, les déchets électroniques (à l'exception des déchets toxiques)

La collecte des déchets spéciaux

- Peintures, solvants, piles, radiologies...
- Place de la Mairie, de 14h à 15h
- Cabane du jardinier dans le domaine de la Marche, de 15h à 16h
- Square des Terrasses, de 16h à 17h.